Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Trées (les) - Tome III

Trées (les), f., c^ne^ de *Saulges,* à l'extrémité S. de cette commune si singulièrement délimitée, sur un vieux chemin de Sainte-Suzanne à Sablé. — *Ampliationes de nemore de Estrées,* 1205 (Cart. de la Couture, p. 146). — *R. des Trebs.* 1218 (Arch. de la S., H. 1.371). — *R. Destrées,* XIII^e^ s. (Cart. de la Couture, p. 224). — *J. des Trées,* 1344 (Chart. de Bellebranche). — *Les Trefs,* 1475 ; *les Trées,* 1529 ; *les Treebs,* 1584 ; *les Trées,* 1629 ; *Estrée,* 1644 ; *le comte d'Estrées,* 1778 (Chart. des Chesnais). — *Les Trées,* f. (Cassini). — L'orthographe *Traits* est toute moderne et regrettable. — Fief mouvant de la châtellenie de Ballée à charge de quarante jours de garde au château de Linières, aux frais du suzerain (1382). L'aveu mentionne en 1414 : « hébergement, motte, douve, fuye, courtil, trois cents journaux de boys et les landes de Souvale. » Le seigneur avait peine à défendre ces bois contre les dévastations des usagers. Il obtient en 1473 qu'ils ne mettront pas leurs bêtes dans les taillis avant qu'ils soient défensables, et qu'ils ne prendront de bois pour leur usage qu'en continuant la coupe commencée. Actuellement on ne trouve aux Trées qu'une maison vulgaire, avec une motte entourée d'eau et des douves. — Un fief ou féage des Trées avec le domaine d'une partie du bois appartint toujours au seigneur de Ballée, qui le relevait de Sablé avec les terres et garennes du Pertuis et des Goutils, à charge de quinze jours de garde au château.

Seigneurs : Robert des Trées défricha en partie la forêt de Souvale et donna des dîmes à la Couture, 1205. — Jamet des T. est bienfaiteur de l'abbaye de Bellebranche, où il demande sa sépulture, 1344. — Guillemette des T., veuve de Huet des Chesnais, 1346, était peut-être sa sœur. — Robert des T., 1394. — Gervais des T. ou Le Sauvage, fils du précédent, 1398. — Guillaume de Launay, 1410. — Louis Roussigneul, écuyer, 1450, 1475. — Jean de Mareil, mari de Jeanne Roussigneul, 1490. — Jean Possard, 1498, 1503. — François Guérin, seigneur de Poisieux, capitaine de Saint-Malo, 1529 ; Jean Guérin, prêtre, seigneur de la Gremillière, est son procureur ; il laisse veuve avant 1535 Anne de Fontenailles. — Anne G., mari d'Urbaine de Beaumanoir, seigneur de Changé, demeurant à Chantepie, 1544, 1570. — Léonard G., époux de Jeanne de Guyard, dame de Courtaudon (Neau), 1584, 1608. — Jean de Villiers, seigneur de la Ramée, mari de Madeleine Guérin, 1618, 1623. — Jean de Villiers, mort sans enfants. — Christophette de Guérin, veuve en 1643 de Charles de Vignolles, sieur de la Rochère en Mersenne, et Jeanne de G., sa sœur, veuve de Philibert de Landepoutre, 1655. — Guy-Louis de Longueil, seigneur des Chesnais, mari d'Urbaine de Landepoutre, 1660. Le maréchal de Brezé, seigneur de Thévalle, lui permit d'avoir un banc au-dessous du sien et de celui de Soulgé dans l'église de Saulges. En 1778, le gendre de la dame des Chesnais se dit comte d'Estrées.

Les titres sont au chartrier des Chesnais (Bouessay).